

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le lundi 16 décembre 2024, à 19 h à la salle Plamondon de l'hôtel de ville.

Sont présents : Monsieur le maire, Bernard Gaudreau, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Denise Thibault
Anne-Sophie Paquet
Simon Sheehy
Luc Delisle
Serge Beaulieu
Luc Bertrand

Sont également présents : Mme Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière
Monsieur Réjean Tremblay, directeur des finances et trésorier

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

24-12-214

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h et il est résolu, sur proposition de madame Denise Thibault, l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du budget 2025

24-12-215

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé le contenu du projet de planification budgétaire 2025 lors de ses réunions plénières des 18, 20 et 28 novembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC DELISLE ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte la planification budgétaire 2025 au montant total de huit millions quatre-vingt mille cinq cent soixante-dix dollars (8 080 570 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour 2025 à 2027

24-12-216

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales ou toute autre source de financement ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC DELISLE ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, tel que présenté au montant total de deux millions sept cent vingt-trois mille dollars (2 723 000\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Levée de la séance

24-12-217

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, sur proposition de monsieur Simon Sheehy, le président lève la séance à 19 h 23.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, président et maire, reconnaît avoir signé l'ensemble des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffe